

Présentation du centre d'Orthogénie

Le centre d'orthogénie est situé au rez-de-chaussée du bâtiment [Olympe de Gouges \(B1B\)](#) du [CHRU Bretonneau](#). Il comprend un centre d'interruption volontaire de grossesse et un centre de planification et d'éducation familiale.

Horaires d'ouverture : Accueil physique et téléphonique du lundi au vendredi de 08h00 à 17h30 (Fermé les jours fériés et le week-end).

Téléphone : 02 47 47 47 43

Fax : 02 47 47 47 44

Activités du service :

Prise en charge des demandes d'IVG (interruption volontaire de grossesse)

- Consultations médicales pré-IVG et post-IVG
- Entretiens psycho sociaux destinés aux femmes et/ou aux hommes
- IVG médicamenteuses (avec ou sans hospitalisation) et IVG chirurgicales (avec anesthésie locale ou anesthésie générale)
- Hospitalisation de jour (34 heures en moyenne)
- Possibilité d'anonymisation du parcours si besoin (à préciser dès la prise de rendez-vous ou au plus tard pendant la consultation)

Consultations médicales de planification et de régulation des naissances :

- Consultations de contraception (information et prescription des différents moyens de contraception : pilule, stérilet, patch, anneau vaginal, implant sous cutané, contraception injectable, stérilisation féminine ou masculine à visée contraceptive...) et délivrance gratuite de préservatifs masculins ou féminins
- Dépistage du cancer du col de l'utérus et des infections sexuellement transmissibles
- Suivi de grossesse et visite post natale (sous certaines conditions)
- Consultations de sexologie
- Centre régional d'excellence du Nexplanon® : pose, changement, retrait y compris les implants profonds

Prise en charge gratuite pour les mineur(e)s sans autorisation parentale, ainsi que pour les majeur(e)s sous conditions (entretien social)

- Entretiens de conseil conjugal et familial
- Entretiens psychologiques
- Entretiens sociaux
- Délivrance confidentielle et gratuite de la contraception d'urgence hormonale (Norlevo®, EllaOne®) et par stérilet (DIU post coïtal)

- Réalisation de dépistage pour le VIH, les hépatites B et C, la syphilis, la chlamydie et la gonococcie sans rendez-vous de 10h00 à 16h30 (pas de nécessité d'être à jeun)
- Réalisation de tests de grossesse (urinaires ou sanguins) sans rendez-vous de 10h00 à 16h30 (pas de nécessité d'être à jeun)
- Conseils téléphoniques au poste infirmier : 02 47 47 47 47 poste 7 33 26
- Accueil des urgences en lien direct avec l'IVG aux horaires d'ouverture du service. Les autres urgences, et en cas de fermeture du centre d'orthogénie, sont assurées par le service des urgences gynécologiques et obstétricales 24h/24 situé au 1er étage du même bâtiment.
- Actions de prévention primaire, d'information à la vie affective et sexuelle, à destination des jeunes en milieu scolaire ou en filières professionnelles.
- Terrain de stage pour les étudiants en médecine, sages-femmes et infirmières en formation, pour les étudiants en formation continue des diplômés interuniversitaires de gynécologie et d'orthogénie.

Personnel du centre d'orthogénie :

- Chef de service : Pr Henri Marret
- Responsable d'unité fonctionnelle : Dr Nathalie Trignol-Viguié
- Sage-femme Cadre Supérieur: Mme Christine Gibault
- Cadre de santé : M Pascal Richardeau

Médecins assurant les consultations :

- Dr Loup Dupin
- Dr Mélanie Boissinot
- Dr Anne Dubreuil
- Dr Bruno Joly
- Dr Camille Mathieu
- Dr David Pragout
- Dr Nathalie Trignol-Viguié
- Véronique Rieu SF

Équipe psycho sociale :

- Assistantes sociales :
Mme Noémie Lahmidini
Mme Virginie Renaud
- Conseillères conjugales et familiales :
Mme Egea Julie
Mme Christine Simon
- Psychologue :
Mme Fontaine Marie
- Équipe infirmière et aide-soignante : 2 infirmières, 1 aide-soignante par jour, pour l'accueil et la prise en charge des patientes hospitalisées dans le cadre de l'IVG, la gestion de conseils téléphoniques, la réalisation de bilans sanguins, tests de grossesse et délivrance de contraception pour les mineur(e)s et de contraception d'urgence.
- Équipe de Secrétariat : 2 secrétaires pour l'accueil physique et téléphonique, la prise de rendez-vous de consultations et d'entretiens.

PRISE EN CHARGE DE LA DEMANDE D'IVG

Si vous souhaitez réaliser une IVG, vous devez :

- prendre rendez-vous auprès du secrétariat **le plus tôt possible** : la loi française permet la réalisation de l'IVG jusqu'à 14 semaines de grossesse soit 16 semaines après les dernières règles (mais attention, il peut y avoir un décalage par rapport au calcul que vous avez pu faire d'où la nécessité de prendre rendez-vous le plus tôt possible)

- Si vous hésitez, prenez rendez-vous pour obtenir les renseignements utiles auprès de l'équipe médicale et psycho sociale : notre équipe vous recevra dans le respect de la confidentialité et du choix qui s'offre à vous. Si vous pensez être au-delà des délais légaux français, contactez-nous rapidement pour une confirmation échographique du terme de votre grossesse et pour obtenir des informations sur vos droits.

- Il vous sera demandé une échographie de datation qui peut être réalisée dans un cabinet d'échographie privé ou au groupement d'imagerie médicale du CHRU Bretonneau sur rendez-vous (par téléphone au 02 47 47 47 47 poste 7 88 33 ou sur place au [1^{er} étage du bâtiment B1A](#))

- Pensez à vous munir de votre carte vitale (et de l'attestation si vous en avez une) : en cas de problème de prise en charge, notamment pour la contraception ou les médicaments contre la douleur, un rendez-vous social vous sera proposé. Depuis le 1^{er} avril 2016, l'IVG est prise en charge à 100% (échographie, consultations, acte d'IVG, bilan biologique, consultation de suivi)

- Pensez à vous munir de votre carte de groupe sanguin: si celle-ci n'est pas conforme, un prélèvement sanguin sera réalisé dans le service pour déterminer votre groupe sanguin et le Rhésus.

- Si vous êtes mineure et que vous n'avez pas pu en parler à vos parents, vous avez la possibilité d'être accompagnée par une personne majeure de votre choix (en accord avec le médecin du centre). Si l'un de vos parents ou la personne à laquelle vous pensez peut vous accompagner à la consultation, sa présence est conseillée pour une partie des démarches. En cas d'absence, des solutions existent toujours et seront envisagées le jour de la consultation.

Un dossier guide établi par le ministère de la santé est disponible sur le site suivant : www.ivg.gouv.fr (lien : <https://ivg.gouv.fr/>)
Trouvez ici le guide 2022

(Lien : <https://ivg.gouv.fr/sites/ivg/files/2022-11/IVG%20Guide%20complet.pdf>)

PRÉVOYEZ 2 HEURES MINIMUM À COMPTER DE L'HEURE DE RENDEZ-VOUS QUI VOUS SERA DONNÉE : Ces premiers rendez-vous ne constituent que l'étape initiale de la prise en charge de votre demande. L'ensemble de vos questions pourra être abordé avec l'équipe. La loi permet depuis janvier 2017 de procéder à l'IVG sans délai de réflexion particulier à l'exception des mineures et des femmes souhaitant un entretien psycho social (48h minimum de délai entre l'entretien et l'IVG): chaque

histoire, chaque femme étant différente, ses besoins seront adaptés à sa demande. La date de réalisation de l'IVG sera choisie avec la femme en fonction de ses attentes et des possibilités du service sans dépasser 14 semaines d'aménorrhée.

Zoom sur les idées reçues : [Cliquez pour découvrir la plaquette](#)

Vous cherchez des informations officielles et vérifiées ? Voici quelques liens utiles :

- www.ivg.gouv.fr
- www.onsexprime.com
- www.avortementancic.net
- www.planning-familial.org
- www.contractions.org
- www.perinatalite-centre.fr
- www.blog.jevaisbienmerci.net